

Info Moncey

Bulletin d'information de la commune de Moncey
N°134 - Mai 2017

Pour financer l'avance de TVA et de subventions : 300 000 € sur 24 mois, au taux variable de 0.65%

Pour les travaux de réfection du réseau d'eau potable :

120 000 € sur 15 ans, au taux fixe de 1.39%

Les crédits sont inscrits au budget communal 2017 pour les travaux de sécurisation, et au budget Eau 2017 pour les travaux de réfection du réseau d'eau potable.

Rénovation de l'éclairage public

Un audit avait été réalisé à la demande de la Commune en 2015 par le Syndicat Mixte d'Energies du Doubs (SYDED). Le projet avait été suspendu compte tenu du niveau d'investissement prévu dans les années à venir.

M. DEIANA avait demandé s'il était possible de relancer ce projet, au vu des niveaux de subvention actuels.

La proposition a été prise en compte, M. le Maire a contacté les communes voisines, Mme SCALABRINO, 1^{ère} adjointe, a été chargée de contacter les services de la CCDB.

Suite aux démarches engagées, la commune peut bénéficier de subventions à hauteur de 46% par le SYDED et 20% par le Pole d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Doubs Central.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise M. le Maire à réaliser toutes les démarches administratives pour engager ce projet.

Commission Environnement - Fleurissement

Cette année encore, la Commission ne ménage pas ces efforts pour l'embellissement du Village !

La Municipalité remercie tous les bénévoles qui participent à ses actions !

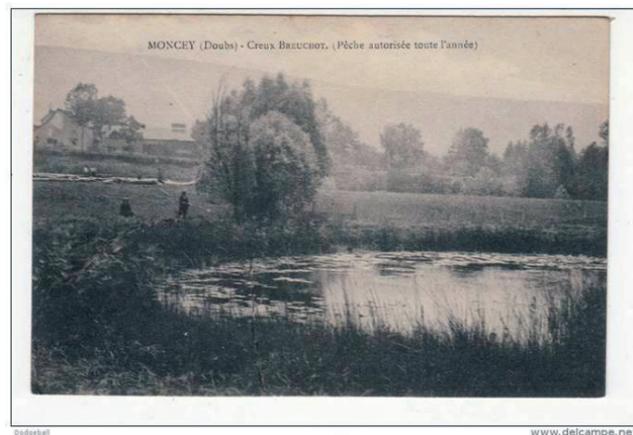
Associations

FRIJEP (foyer rural)

Le Frijep a été élu Association Coup de Cœur 2016 lors de l'Assemblée Générale du Crédit Agricole le 3 mars 2017 et, à ce titre, a reçu un chèque de 2240€.



Moncey d'Antan



Avec un remerciement particulier aux habitants qui s'associent à cette rubrique en partageant leurs archives.

Évènement

Feu de la Saint Jean

Le 24 juin 2017, organisé par l'Amicale des sapeurs pompiers de Moncey.

Inscription repas en Mairie ou au 06 74 71 77 88 avant le 15 juin 2017.

Rstauration rapide, Sandwiches & Buvette sans réservation. A partir de 19h30.



Mairie de Moncey

1, rue Maréchal Moncey
25870 Moncey

Tél : 03 81 57 89 32

Fax : 03 81 57 85 75

Mail : mairiemoncey@wanadoo.fr

Conception : Agence Révélateur - www.revelateur.fr - 03 81 84 16 35

Flash Info

Lancement des travaux:
Traversée du Village et Réfection
du Bâtiment de la Poste

La vie au village

Bibliothèque communale

Rappel : De nombreux livres vous attendent (romans, documentaires, bibliographies, BD pour adultes / ados / enfants...).

Adhésion annuelle : 5 € / adulte. Gratuit pour les moins de 18 ans.

Ouverture tous les samedis de 10h30 à 12h00, dans les locaux de la mairie.

Les bibliothécaires se feront un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller.

Agence Postale Communale

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h. Le mardi de 17h à 19h. Les opérations financières de dépôt et retrait jusqu'à 300€ sont réalisables sur place. Enveloppes pré-timbrees, colis, etc. Tél : 03 81 62 56 93

Nouveau : Cabine à livres de l'Agence Postale
Dépôts et retraits gratuits de livres sur le principe de l'échange
Pendant les heures d'ouverture

Permanences de la mairie

Mardi de 18h à 19h, vendredi de 17h30 à 19h, et samedi de 10h30 à 11h30. Tél : 03 81 57 89 32
mairiemoncey@wanadoo.fr

La municipalité invite les nouveaux habitants à se présenter en mairie afin de prendre connaissance de toutes les informations utiles et locales.

Toutes idées, suggestions ou informations sont les bienvenues.
Vous pouvez les déposer :
■ sur papier libre, dans la boîte aux lettres de la mairie ;
■ par courriel.

Vie communale

Le temps des travaux pour notre village est venu

Le Conseil Municipal vient de valider et d'engager, en parallèle, deux Marchés Publics de travaux. Les budgets sont votés et validés, toujours dans le respect de la bonne gestion budgétaire, les Appels d'offres sont terminés, les ouvertures de plis ont eu lieu et le choix des entreprises vient d'être réalisé :

■ **Traversée du village :** les travaux se feront de l'arrêt de bus de l'hôtel de la gare jusqu'à la sortie du village côté Rigney. Le réseau d'eau sera refait dans les rues du Maréchal Moncey et Charles de Gaulle.

■ **Rénovation du bâtiment de la Poste :** 2 Duplex locatifs complètement neufs vont être créés, la façade et la toiture seront refaites.

Ces 2 projets vont débiter avant l'été; nous vous demandons votre indulgence pour les désagréments qui seront engendrés pendant ces quelques mois de travaux.



Un 3^{ème} marché public est en cours pour préparer la Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion de l'Eau Potable à partir du 1er janvier 2018, notre contrat d'affermage avec Véolia se terminant au 31 décembre 2017.

Reflet de la réunion du Conseil Municipal du 10 mars 2017

Etaient présents : THERNIER Fabien, SCALABRINO Agnès, TRIPIER Brigitte, CHOPARD-LEONARD Philippe, DEIANA Julien, JOLIOT Eric, LECHAT Robert et MEMBRE Arnaud

Absents et excusés : Mme GUILLAUME-SAGE (procuration à TRIPIER Brigitte), Mme RIHN (procuration à THERNIER Fabien), M. BOUVARD (procuration à MEMBRE Arnaud)

Convention de disponibilité entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 25) et la mairie pour l'employé communal, sapeur pompier volontaire

M. le Maire présente la proposition de convention de mise à disposition de l'employé communal, sapeur pompier volontaire au centre de secours de Moncey :

Il pourra se libérer de son poste d'employé communal pour pallier au manque d'effectif requis pour une intervention en journée. Les heures de mise à disposition seront récupérées.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette convention validée par Mme BOUQUIN, Présidente du Conseil Départemental.

Travaux de réhabilitation du logement de la Poste

Ce marché de travaux de réhabilitation du logement de la Poste est estimé à 169 000 € HT.

La préparation du dossier d'appel d'offres détaillé par lots, par SOLIHa, ainsi que les plans définitifs sont présentés et discutés en séance.

Après la présentation du projet de réhabilitation de 2 logements locatifs, M. le Maire sollicite donc l'autorisation du conseil municipal pour lancer l'appel d'offre aux entreprises.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à lancer la procédure de marché public

Travaux d'aménagement de sécurité du village

Ce marché de travaux d'aménagement de sécurité du village est estimé à 650 000 € HT.

Les derniers plans mis à jour sont présentés et discutés en séance.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise M. le Maire à lancer la procédure de marché public.

Une présentation aux riverains concernés directement par les travaux dans les rues du Maréchal Moncey, Rue Auguste

Grange et du Général de Gaulle, a eu lieu le 30 mars en mairie.

Travaux de réfection du réseau d'eau potable

Ce marché de travaux de réfection du réseau d'eau potable (REP) est estimé à 134 000 € HT pour des travaux prévus dans la rue du Maréchal Moncey et Rue Charles de Gaulle. Les travaux Rue Auguste Grange ne sont pas retenus.

Le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à lancer la procédure de marché public

Reflet de la réunion du Conseil Municipal du 7 avril 2017

Etaient présents : THERNIER Fabien, SCALABRINO Agnès, GUILLAUME-SAGE Frédérique, TRIPIER Brigitte, RIHN Patricia, JOLIOT Eric, MEMBRE Arnaud, BOUVARD Christophe, DEIANA Julien et LECHAT Robert.

Absent et excusé : CHOPARD-LEONARD Philippe (procuration à THERNIER Fabien).

Comptes de gestion et comptes administratifs 2016

A l'unanimité, le CM approuve les comptes de gestion 2016 de Monsieur le Trésorier (budget principal + budgets annexes) ainsi que les comptes administratifs présentés par Monsieur le Maire qui sont concordants :

- Budget communal 2016 : + 167 714,77 €
- Budget Eau 2016 : + 69 795,92 €
- Budget Assainissement 2016 : + 63 906,10 €
- Budget Forêt 2016 : + 36 561,32 €

- Recettes : 80 163,31 €
- investissement :
- Dépenses : 65 300,00 €
- Recettes : 65 300,00 €

Budget eau :

- fonctionnement :
- Dépenses : 75 191,00 €
 - Recettes : 75 192,66 €
- investissement :
- Dépenses : 198 100,00 €
 - Recettes : 198 172,26 €

Vote des taux d'imposition

M. le Maire rappelle les bases et taux d'imposition 2016 et présente la synthèse de la réunion de la Communauté de Communes Doubs Central (CCDB) qui s'est tenue le 5 avril dernier. La CCDB ayant repris de nouvelles compétences, notamment les compétences scolaires et périscolaires, les taux intercommunaux vont devoir être revus. Dans l'attente de cette révision des taux intercommunaux, le vote des taux communaux est ajourné et reporté à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Vote des budgets primitifs 2017 :

- Budget communal :**
- fonctionnement :
- Dépenses : 317 741,79 €
 - Recettes : 371 753,77 €
- investissement :
- Dépenses : 1 199 883,40 €
 - Recettes : 1 199 883,40 €

- Budget assainissement :**
- fonctionnement :
- Dépenses : 78 857,21 €

Budget forêt :

- fonctionnement :
- Dépenses : 44 575,00 €
 - Recettes : 45 561,32 €
- investissement :
- Dépenses : 30 255,00 €
 - Recettes : 30 255,00 €

Tous ces budgets sont votés à l'unanimité.

Emprunts

M. le Maire rappelle les travaux de sécurisation du centre du village, de réfection du réseau d'eau potable. Pour financer ces travaux, il est nécessaire de recourir à des emprunts.

M. le Maire présente les offres reçues par les banques. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de contracter les emprunts avec le Crédit agricole de Franche-Comté :

Pour les travaux de sécurisation du village : 425 000 € sur 20 ans, au taux fixe de 1,49%

Fête nationale:

La traditionnelle cérémonie du 14 juillet aura lieu à 11h, devant le monument aux morts. Un vin d'honneur sera offert dans la cour de l'école. Cette cérémonie est l'occasion d'une présentation de la vie et des Projets en cours dans notre village.

Pour rappel, les trois cérémonies annuelles se tiennent toujours à 11h. (8 mai, 14 juillet, 11 novembre)

Les municipalités de Moncey et Venise vous convient au feu d'artifice qui sera tiré depuis le lagunage à partir de 22h30. Restauration sur place.

Camping de la Vallée

Restauration sur place ou à emporter
Menu du jour à 12€
Pizzas, bruschettas, salades... ouvert tous les midis (fériés compris) et le soir, du mercredi au samedi.
Tel : 03 81 57 89 01



Civisme

Les horaires de tonte et d'utilisation de moteurs thermiques sont les suivants :
Semaine : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
Dimanche et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00

Rappel

Les trottoirs ne sont pas des parkings
Pensez plus souvent aux personnes en situation de handicap, aux piétons et aux mamans avec des poussettes